RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2023 B 03157
Numéro SIREN : 833 450 042
Nom ou dénomination : ABC GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 02/02/2024 sous le numéro de dépôt 1989



ABC GROUP

SAS au capital de 645 000 €

Siège social : 4, rue Jules Guesde
91860 EPINAY SOUS SENART

RCS EVRY B 833 450 042

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 10 NOVEMBRE 2023

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2023

RESOLUTIONS PROPOSEES ET ADOPTEES

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du Président, l'assemblée décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à la somme de 105 712,68 € de la manière suivante :

- Au compte de la « Réserve Légale » la somme de 10 000,00 €
- Au compte du « Report à Nouveau » la somme de 95 712,68 €

Cette résolution est mise aux voix :
- Ont voté pour : 3 225
- Ont voté contre : 0
- Se sont abstenus : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents.

QUATRIEME RESOLUTION

Conformément aux prescriptions de l'article 243 bis du CGI, l'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende ou acompte sur dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est mise aux voix :
- Ont voté pour : 3 225
- Ont voté contre : 0
- Se sont abstenus : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

ABC GROUP
17 Rue Dupin
75006 PARIS
RCS Paris 833 450 042

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2023

Désignation de l'entreprise : ABC GROUP — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 4 rue jules Guesdes 91860 EPINAY-SOUS-SENART

SIRET : 8 3 3 4 5 0 0 4 2 0 0 0 2 7

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 0 9 — Durée de l'exercice précédent * : 1 2

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 30/09/2023 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *		028	244 236	030 234 919	9 317
	Immobilisations financières * (1)		040	1 140 000	042	1 140 000
		Total I (5)	044	1 384 236	048 234 919	1 149 317
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	12 581	070	12 581
		Autres * (3)	072	1 597	074	1 597
	Valeurs mobilières de placement		080	31 127	082	31 127
	Disponibilités		084	135	086	135
	Charges constatées d'avance *		092		094	
		Total II	096	45 440	098	45 440
		Total général (I+II)	110	1 429 676	112 234 919	1 194 757

PASSIF

			Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	645 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	
	Report à nouveau	134	136 493
	Résultat de l'exercice	136	105 713
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	887 206
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	206 853
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	3 011
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 64 772)	172	97 687
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	307 551
	Total général (I + II + III)	180	1 194 757

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Carlos Park

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2023

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : ABC GROUP — Néant ☐*

Exercice N clos le : 30/09/2023

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR : 018

						N
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			dont export et livraisons intracommunautaires	209	210
	Production vendue	Biens			215	214
		Services *			217	218 66 242
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222
	Production immobilisée *					224
	Subventions d'exploitations reçues					226
	Autres produits					230 10 531
				Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232 76 773
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234
	Variation de stocks (marchandises) *					236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)				242 21 518
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243			244 597
	Rémunérations du personnel *					250 50 240
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252 14 943
	Dotations aux amortissements *					254 5 603
	Dotations aux provisions					256
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262 160
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
				Total des charges d'exploitation (II)		264 93 060
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270 (16 287)
Produits financiers (III)		280	701 127	Charges financières (V)		294 3 547
Produits exceptionnels (IV)						290 15 709
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347				300 591 289
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310 105 713

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 : 312 105 713 — 314

							N
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318	
	Provisions non déductibles *					322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	35 000
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 *sexies* D)	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
	Entreprises nouvelles (44. *sexies*)	986		ZFU-TE (44. *octies* A)	987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. *septies*)	981		JEI (44. *sexies* A)	989		
	ZRD (44. *terdecies*)	127		ZRR (44. *quindecies*)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*)	991					
	ZFANG 44. *quaterdecies*	345		Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 *sexdecies*)	992		Zone de développement prioritaire (44 *septdecies*)	993		
	Créance due au report en arrière du déficit				346		350 700 000
Droit divers	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies*)	655		Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* A)	643		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* B)	645		Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* C)	647		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* D)	648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* F)	990		Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* G	649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS — Bénéfices col. 1 Déficit col. 2						352	354 559 287
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356	
	Déficits antérieurs reportables * 175 738 dont imputés sur le résultat :						360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS — Bénéfices col. 1 Déficit col. 2						370	372 559 287

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL Carlos Pain

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023 dont le total est de 1 194 756,81 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 105 712,68 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 09 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 30/09/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.



SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions

Informations et commentaires sur :
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Résultat des 5 derniers exercices

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	*de 01 à 03 ans*
Brevets	*07 ans*
Agencements, aménagements des terrains	*de 06 à 10 ans*
Constructions	*de 10 à 20 ans*
Agencement des constructions	*12 ans*
Matériel et outillage industriels	*05 ans*
Agencements, aménagements, installations	*de 06 à 10 ans*
Matériel de transport	*04 ans*
Matériel de bureau et informatique	*de 03 à 10 ans*
Mobilier	*de 05 à 10 ans*

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute des immos au début d'exo	Augmentat°	Diminutions	Valeur brute des immos à fin d'exo	Réév. légale Valeur d'orig. à fin d'exo
Fonds commercial					
Autres					
Terrains					
Constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	*235 236*			*235 236*	
Install. générales, agencements divers					
Matériel de transport	*9 000*			*9 000*	
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations financières	*1 424 000*		*284 000*	*1 140 000*	
TOTAL	*1 668 236*		*284 000*	*1 384 236*	

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortiss. au début d'exo	Augmentat° Dotations de l'exercice	Diminutions Amort. aff. élém. sortis	Montant des amortiss. à fin d'exo
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Terrains				
Constructions				
Install. techn., matériel et outillages industriels	*220 317*	*5 602*		*225 919*
Install. générales, agencem., aménagem. divers				
Matériel de transport	*9 000*			*9 000*
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL	*229 317*	*5 602*		*234 919*

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

7.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	*12 581*
Autres créances	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	*294*
TOTAL	*12 875*

7.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*1 906*
Dettes fiscales et sociales	*6 246*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	*8 153*

7.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation		
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL		

Commentaires:

7.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	*5 185*	*124,40*
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	*5 185*	*124,40*

Commentaires: